

JUZIERS

ville et village N° 68

Sauvons l'église de Juziers,
un patrimoine de 1000 ans
à transmettre.

Automne 2012



JUZIERS



Automne 2012



Commune
adhérente



Photo ci-dessus :

L'église avec son clocher de pierre - document d'archive communale daté 1705.

Diffusé gratuitement
dans tous les foyers
de la ville de Juziers.

Rédaction

Administration

MAIRIE DE JUZIERS
Place du Général De Gaulle
78820 JUZIERS
Tél. : 01 34 75 28 00
Fax : 01 34 75 69 82

Directeur

de la publication :

Philippe FERRAND
Maire de Juziers

Rédacteur en chef :

Valérie RAY
Adjointe au Maire
Déléguée à la communication
et aux associations

La commission communication :

Georges DA COSTA
Sylvie DE ZUTTER
Rodrigue LOURME
Jean-Jacques MARTINEAU
Murielle COMBES
Hervé FORESTIER
Jacqueline ZIEGLER

Mise en Page :

Corinne OZANNE

Fabrication :

L'Artésienne Liévin
03 21 72 78 90

S O M M A I R E

Edito	3
Informations municipales	4
Sauvons l'église de Juziers...	4-5
Sentes et sentiers du patrimoine	6
Résultat des élections en 2012 - La Poste	
Bienvenue à Daphné - le bonheur est dans le pré	7
Travaux	8-9
Médailles du travail - 8 juin - Repas Champêtre	10-11
Jeunesse et reconstruction	12
Juziers en questions - Panneau d'affichage déroulant	13
Forum des associations - les dangers d'internet	14-15
Rues en fête - Fête du jeu	16-17
Informations sociales	18
Les logements sociaux- Conférence sur la nutrition	
APF - SEJ	19
Enfance	21
Ecole de la Sergenterie - Ecole maternelle	21
AIPEJ - FCPE - Ecole en Fête	23
Culture - Loisirs	25
ACCADRA, Tennis club, AMMH, Football club, AFJ, MPT, Balad'Art, AFTJ, AFVS, FNACA	
Agenda	34

Permanences du maire et des adjoints

Prendre rendez-vous à la mairie au
01 34 75 28 00
mairie@juziers.org

Site officiel de Juziers
juziers.fr

Philippe FERRAND
Maire

philippe.ferrand@juziers.org

Valérie RAY

Adjointe déléguée à la
communication, vie associative,
culturelle et sportive
valerie.ray@juziers.org

Thierry HACK

Adjoint délégué
aux finances, développement
économique et aux subventions
thierry.hack@juziers.org

Gérard BRUAS

Adjoint délégué aux Travaux, à la
voirie et à l'assainissement
gérard.bruas@juziers.org

Mireille BINET

Adjointe déléguée aux affaires
scolaires, périscolaires, à la petite
enfance et la restauration scolaire
mireille.binet@juziers.org

Marie-Jeanne ALEXANDRE

Adjointe déléguée
à l'action sociale, au 3e âge,
aux fêtes et cérémonies
mariejeanne.alexandre@juziers.org

Jean-Louis COTZA

Adjoint délégué
à l'urbanisme, l'aménagement du
territoire, l'environnement, aux
transports et au développement
durable
jeanlouis.cotza@juziers.org

E D I T O



L'été va fermer ses portes et beaucoup
d'entre nous vont retrouver le chemin qu'il y a quelques
semaines déjà.

Mais avant de partir, nous avons pu bénéficier des nombreuses
manifestations qui se sont déroulées en juin dans notre com-
mune : rues en fête, les peintres en ville, expositions de travaux,
concert de piano et de guitare, repas champêtre, fête de la
musique, feu de la Saint Jean, fête du jeu, chorale aux écoles, loto
de l'été et en bouquet final, le bal du 13 juillet et son tradition-
nel feu d'artifice.

Qui peut penser qu'à Juziers il ne se passe rien !

Alors nous avons profité de ces vacances pour nous reposer, jouir du soleil - celui de juin nous a
fait défaut - nous balader, visiter ici un château, là un musée ou bien encore un manoir, voire
même un lavoir.

Mais une chose est sûre : nous avons été nombreux à nous rendre dans une église. Parfois pour y enten-
dre une homélie, mais très souvent pour en regarder toute sa magnificence ; que ce soit à l'intérieur,
pour chacun des objets qu'elle possédait ou à l'extérieur pour en admirer ses contours ; se dire que celle-
ci avait bien été restaurée. Plus loin une autre aurait besoin d'un bon "lifting" pour lui rendre son faste
d'autrefois, et plus loin encore, dans ce village magnifique, il était dommage que rien n'ait été fait pour
cet édifice très ancien.

Aujourd'hui il est trop tard : c'est une ruine (ou presque).

C'est donc avec tous ces souvenirs que nous reprenons ce chemin de la rentrée. Et parfois, nous nous
apercevons que près de chez nous il y a aussi des choses admirables mais que nous ne voyons plus
car elles font partie de notre quotidien, de notre univers, de notre décor.

Pourtant nous passons régulièrement devant, si ce n'est tous les jours. A Juziers, nous avons une
église, notre église Saint-Michel qui s'offre ainsi à nos regards en sortant de la ville. Et si nous n'y pre-
nons pas garde, elle pourrait s'installer dans l'oubli mais surtout subir le sort de ces quelques "ruines"
rencontrées durant nos promenades estivales.

Pour cette raison, et bien d'autres encore, la municipalité a signé une convention de partenariat avec
la "Fondation du Patrimoine" et l'association "Juziers dans l'Histoire" dans le cadre d'une souscription
publique pour inciter le mécénat populaire et d'entreprises.

Ceci devrait permettre de recevoir des fonds et d'engager les travaux de restauration nécessaires à son
maintien en bon état. (Voir en pages 4 et 5 le dossier complet).

Belle rentrée à tous !

 *Le Maire
Philippe FERRAND*

INFORMATIONS MUNICIPALES

Sauvons l'église de Juziers, un patrimoine de 1000 ans à transmettre

Souscription publique

Bien qu'elle ait traversé dix siècles et connu de nombreux bouleversements, l'église de Juziers est un remarquable édifice des Xe et XIIe siècles. Elle conserve aujourd'hui son caractère médiéval et témoigne de l'attachement des Juziérois à leur patrimoine à travers les âges.

En 2007, à la demande de la municipalité, Monsieur Philippe Oudin, architecte en chef des Monuments de France, établit une étude détaillée sur l'état actuel de l'église de Juziers et sur les travaux indispensables à entreprendre pour la sauvegarde de l'édifice. Un devis estimatif est établi à cette date. Nous avons repris dans le texte ci-dessous de nombreux éléments de cette étude.

Saint-Michel de Juziers, chef-d'œuvre des XIe et XIIe siècles

En 1850, dans une lettre à Pierre-Jules Baroche, ministre de Louis Napoléon Bonaparte, Prosper Mérimée chargé de l'inventaire des monuments de France écrit : "... L'église de Juziers mérite non seulement d'être classée mais aussi de recevoir des secours..." et demande à l'Etat d'apporter son aide financière pour la restauration de l'édifice.

Cinquante ans plus tard Eugène Lefèvre-Pontalis dans sa monographie sur l'église de Juziers indique que Saint-Michel, édifice des XIe et XIIe siècles est l'un des plus remarquables de cette époque en Ile-de-France.

La façade d'une grande simplicité annonce dans son élévation, la disposition intérieure, nef et bas-côtés.

La nef de l'église composée de cinq travées, remonte au milieu du XIe siècle, ses dispositions architecturales sont conformes aux constructions de cette époque. La nef est haute, de plan basilical couverte d'une charpente (apparente à l'origine) avec un toit à deux pans, flanqué de deux bas-côtés plus bas, couverts d'une toiture en appentis.

Le chœur plus tardif se compose d'une première travée droite et d'une seconde arrondie en hémicycle. Repris à partir du transept, il date du milieu du XIIe siècle. Il peut s'agir de la fin de la construction de l'église ou de son agrandissement. L'élévation sur quatre niveaux, une des premières en Ile-de-France est un exemple significatif de la transition entre l'art roman et le gothique. Le troisième niveau constitue la très belle galerie du triforium qui s'ouvre sur le chœur par de petites arcades.

Le chœur était alors réservé aux moines, la nef faisant office d'église paroissiale.

Le clocher, coiffé d'une haute flèche de pierre qui se trouvait à la croisée du transept, s'écroule en 1753. Un nouveau clocher beaucoup plus petit est reconstruit au dessus du croisillon Sud.

Sous la Révolution, l'église est vandalisée. Elle est vendue comme bien national en 1793 et est transformée en usine à salpêtre.

L'église de Juziers est classée au titre des monuments historiques le 1er août 1850.

Plus de 150 ans de travaux

Les premiers travaux commencent peu après 1850 sous le Second Empire (1852-1870) grâce aux nombreuses interventions de Pierre-Jules Baroche. Dès le début du XXe siècle, la commune avec l'aide de l'Etat, financera l'entretien et les nombreux travaux nécessaires à la conservation de l'édifice.

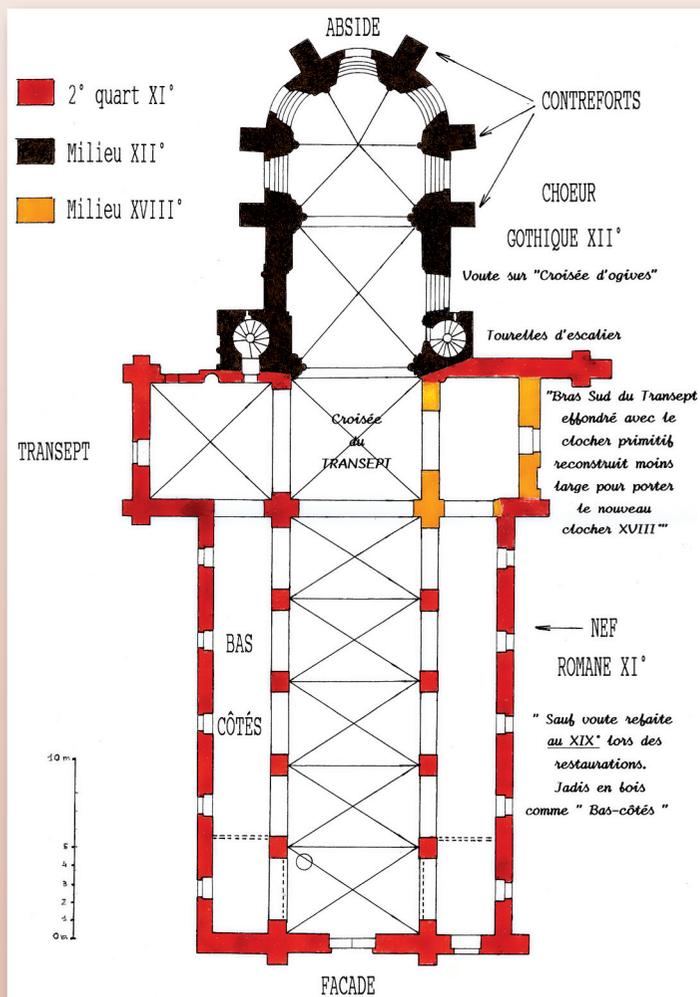
1852-1856 : restauration générale : toiture, charpente, façade Ouest ...
Travaux intérieurs : reprise des voûtes en plâtre, réfection du dallage du sol, restauration des boiseries.

1860-1870 : installation de nouveaux vitraux par les maîtres verriers Ména et Luçon.

1874 : gros problèmes d'humidité au droit du chevet.

1903 : réfection des bas-côtés, reprise de couverture au Nord.

1937 : remplacement des hourdis de plâtre par un plancher de chêne sur le plafond du bas-côté Nord.



1942 : installation de l'électricité.

1957 : pose de témoins au droit des fissures du chœur.

1960 : restauration du pignon Ouest.

1971 : pose de nouveaux vitraux par l'atelier Gruber.

1972 : couverture en tuiles plates du chevet et en ardoises du clocher.

1973 : la commune dégage le côté Sud de l'église et rend visible l'édifice depuis la RD 190.

1980 : couverture de la nef.

1994 : sondage des fondations autour de l'église.

2000 : réfection de six vitraux détériorés par la tempête de décembre 1999.

2003 : ouverture du Centre du Bourg, le côté Nord est visible et dégagé.

2011 : une parcelle de terrain entourant le chevet devient la propriété de la commune. L'ensemble de l'édifice est ainsi dégagé de toute propriété privée.



Etat des lieux et travaux à prévoir.

L'édifice est sujet à deux types principaux d'altération. Les plus visibles sont les dégradations de la pierre liées à la présence de l'humidité dans tous les murs et principalement dans le chœur.

Les autres, engendrées par d'importants mouvements de la maçonnerie, sont matérialisées par des fissures au droit de la façade occidentale et du chevet.

Parmi les travaux à prévoir à l'extérieur, les plus importants concernent l'assainissement périmétrique de l'édifice, la reconstruction du fossé et le dégagement des abords immédiats, l'enlèvement des arbres et arbustes, trop proches de l'édifice et la démolition des murets de clôture.

Reprise des désordres structurels du chœur et des façades. Afin de solidariser l'ensemble du chevet et de stabiliser les mouvements, un chaînage en béton ceinturera le chœur à l'intérieur au niveau du sol de la galerie du triforium, ancré au Nord et au Sud des massifs des piliers.

A l'intérieur la priorité est la restauration du chœur dont l'état alarmant est à déplorer depuis de nombreuses années :

- traitement et remaillage des fissures, recalage des claveaux des baies,
- réfection complète des arcatures basses et reconstruction en pierre à l'identique des dispositions d'origine,
- les sols dallés ou en carreaux de terre cuite doivent être entièrement repris ou refaits,
- les menuiseries et certains vitraux doivent être restaurés.

Sources documentaires :

- Rapport de M. Oudin (Acmh) 2007
- Ouvrage, Juziers dans l'Histoire (Edit. JDH – 2008)

Souscription publique pour sauver Saint-Michel

La commune, "maître d'ouvrage" de ce projet ne peut faire face seule à l'ampleur des travaux et des dépenses. L'église étant "classée", le dossier est suivi par un architecte de la direction des Monuments historiques. Une première partie des dépenses est inscrite au budget 2012 de la commune, des subventions ont été demandées aux institutions habituelles, (Etat, Département, Région, DRAC ...). Seule, la Direction Régionale des Affaires Culturelles a répondu favorablement à ce jour.

L'idée d'une souscription publique a donc vu le jour avec le concours de la Fondation du Patrimoine (voir encadré), afin d'encourager le mécénat populaire et le mécénat d'entreprises en faveur de la sauvegarde du patrimoine juzierois.

Une convention est signée entre la commune de Juziers, la Fondation du Patrimoine et l'association Juziers Dans l'Histoire (JDH). Son objet est de lancer une souscription publique pour recueillir des fonds pour la restauration de l'église Saint-Michel de Juziers. La durée de la souscription n'est pas limitée dans le temps et bien sûr pour chaque don, les souscripteurs bénéficieront d'un reçu fiscal. Le document joint à ce bulletin municipal donne tous les détails et permet de souscrire dès maintenant.

Le lancement public de la souscription se fera au moment des Journées Européennes du Patrimoine, les 15 et 16 septembre 2012. Une exposition : "Sauvons Saint-Michel" sur l'histoire de l'église et ses travaux ainsi que des visites détaillées de l'édifice seront organisées sur place.

La Fondation du Patrimoine :



Créée par la loi du 2 juillet 1996 et reconnue d'utilité publique, la Fondation du Patrimoine est habilitée par le ministère de l'Economie et des Finances et par le ministère de la Culture et de la Communication. Elle accompagne concrètement les propriétaires privés et publics dans leurs projets de restauration.

Le label Fondation du Patrimoine facilite la mise en place et le suivi de notre souscription. Elle recueille et gère les fonds et permet aux donateurs de bénéficier d'avantages fiscaux et de pouvoir prospecter les "grands mécènes".

Ses représentants pour les Yvelines sont : Jean-Jacques Dussaussois (délégué départemental) et Brigitte Guenerat (déléguée adjointe) qui assurent le suivi de notre dossier.

*Le groupe de travail pour suivre et coordonner cette opération:
Sylviane MASSONNIERE, Hervé FORESTIER, Philippe DUPUIS, membres du conseil municipal
Ghislaine DENISOT, Michel REMIOT, association JDH*

Sentes et sentiers du patrimoine

En route vers les sentes de notre commune et les sentiers du patrimoine...

Les sentes de notre commune :

Un réseau de communications qui date de plusieurs siècles

Saviez-vous que la commune de Juziers compte plus de 50 kms de sentes ?

Ces voies de communication sont très anciennes, et si certaines sont aujourd'hui utilisées pour la circulation automobile, la plupart ne peuvent s'emprunter qu'à pied. Elles sont très utiles, à la fois pour joindre facilement un lieu à un autre mais aussi comme but de promenade. Il est donc nécessaire de les entretenir ou de les réhabiliter. C'est ce à quoi s'emploie la commune, notamment avec la reconduction de l'opération "Jeunesse et reconstruction". Cet été 2012, des jeunes du monde entier sont encore venus nous aider à débroussailler certaines sentes. Prenez de votre temps et flânez au centre de notre village en parcourant ces voies vertes. Vous y découvrirez le calme, un trajet facile et rapide pour vous rendre à la gare ou dans le centre-ville. En les utilisant, vous retournez sur les pas des anciens Juziérois, qui les utilisaient pour leur travail mais aussi prenaient le temps d'admirer la nature ou tout simplement découvraient la commune. Alors quelques pas dans nos sentes et partez aux siècles derniers... Leur tracé est identifié sur le plan de Juziers (à disposition en mairie). Une signalétique "poteaux en bois avec le nom de la sente et sa direction surmonté de marcheurs" est en cours d'installation.

Abusez sans modération de ces sentes qui peuvent devenir pour vous un chemin habituel.

Les sentiers du patrimoine : une nouveauté en 2012

Le territoire du Parc Naturel Régional du Vexin français (PNRV) dont Juziers fait partie possède une richesse patrimoniale nécessitant à la fois des actions de préservation, de protection et de valorisation. La Communauté de Communes Vexin-Seine et ses communes ont effectué un travail commun pour créer, à l'initiative du PNRV des "Sentiers du patrimoine" sur notre territoire.

Le coût financier sera pris en charge à 70 % par le Parc et la Vexin Seine participera à hauteur de 30 % du montant total du projet.

À l'automne, ces sentiers permettront aux visiteurs, randonneurs et habitants de découvrir des lieux remarquables d'histoire et de culture qui font l'identité de nos communes.

Chaque commune de la Vexin Seine a tracé un circuit. Celui de Juziers commence à l'église Saint-Michel, longe la Seine, remonte par l'école de la Sergenterie, continue par la bibliothèque Rose Bily, la mairie, rejoint les lavoirs du Marais puis celui d'Apremont toujours par des sentes, le chemin du Clos Renard et redescend en direction de l'église. À l'église, un panneau est déjà installé. Six autres seront posés pour conter l'histoire de Juziers (voir plaques ci-contre) ainsi qu'une table de lecture du paysage au Clos Renard expliquant le panorama et la vie de la commune. Sur le plan de Juziers est également indiqué le tracé du sentier du patrimoine de Juziers. Lorsque tous les sentiers des communes de la Vexin Seine seront terminés, nous ne manquerons pas de vous inviter à les découvrir.

Avons-nous besoin de traverser des continents lorsqu'à notre porte se trouvent des richesses culturelles à explorer ?

Alors profitez du tourisme à côté de chez-vous.

Sylviane MASSONNIERE
Conseillère municipale

Signature des conventions tripartites entre le Parc Naturel Régional du Vexin français, la communauté de communes Vexin-Seine et les communes concernées



JUZIERS 

CHÂTEAU DE LA SERGENTERIE

La résidence juziéroise d'un ministre de Napoléon III

DU CHÂTEAU DE LA SERGENTERIE...

Le nom de ce château désigne l'office de sergent qui, sous l'Ancien Régime, est officier de justice. Un contrat de vente en 1578 fait état du nom de la Sergenterie.

En 1752, le bâtiment est reconstruit. C'est une belle demeure de plaisance à l'architecture très soignée. A l'est se trouve l'entrée principale en face à cheval et les communs. Cet aspect est à peine modifié jusqu'à la dernière guerre.

En 1837, le domaine situé entre la Seine et la rue de la poste est acheté par Pierre-Jules Baroche, jeune avocat au barreau de Paris. Il est conseiller municipal de Juziers de 1840 à 1870 et participe à la restauration de l'église. Député puis nommé procureur général de Paris par Napoléon III, il occupe divers ministères jusqu'à la chute de l'Empire en 1870. Dans ses « Causeries et Souvenirs de voyages », son épouse évoque avec beaucoup de sensibilité ce coin de paradis où sa famille s'est enracinée. C'est à l'un de ses fils que l'on doit l'allée des Marronniers descendant au bord de la Seine.



...À L'ÉCOLE PRIMAIRE

À la Libération, la Sergenterie est à moitié détruite par une explosion. La municipalité achète le domaine en 1947 pour y installer le « groupe scolaire de la Sergenterie ». L'école maternelle construite en 1977 dans le parc, porte le nom d'École du Parc. En novembre 2011, un nouveau bâtiment scolaire est inauguré pour agrandir l'école et héberger le centre de loisirs.



JUZIERS 

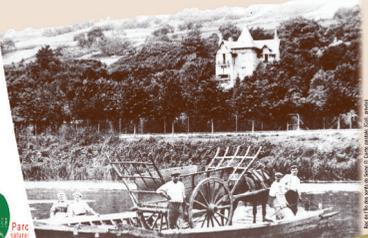
BORDS DE SEINE

Gardons, Pêcheur matinal ou Goujon Folichon... des guinguettes aux noms évocateurs

CHEMIN DE CONTRE-HALAGE...

Il ne peut servir à halter, en raison de sa faible largeur. Le chemin de halage se trouve donc sur la rive opposée. Ce chemin est, au XIX^e siècle, très animé par les pêcheurs, les lavandières et les guinguettes. Il borde un petit bras de la Seine face à l'île de Juziers où se trouve alors une exploitation agricole et fermière à laquelle on accède par un bac.

À l'époque, la pêche se pratique depuis la rive ou sur une barque à fond plat : le "bachot", ou bien encore sur une sorte de baquet carré retenu par deux perches en bois où le pêcheur s'installe pour quelques heures. De la pêche-nécessité alimentaire, on arrive peu à peu à la pêche-loisir, à ceux qu'on appelle « les pêcheurs du dimanche », venus souvent de Paris ou de sa banlieue pour "laquiner le goujon". Aujourd'hui, c'est un lieu de loisirs et de sports : marche, course, canoë, kayak....



...AUX GUINGUETTES JUZIÉROISES

Savez-vous que le mot « guinguette » vient d'un petit vin aigrelet de la fin du XIX^e siècle ? Les vigneronniers le fabriquaient en cachette pour ne pas payer d'impôt. Il était appelé « le Guinguet » et on le buvait dans ces établissements qui fleurissaient à l'époque tout au long de la Seine. La rénovation de Juziers en la matière s'étendait alors loin de ses rives.




Le bonheur est dans le pré!

Oui mais encore faut-il faire attention où l'on marche!...

Nos amis à quatre pattes ont comme tous les êtres vivants des besoins à assouvir, c'est ainsi qu'en promenant leurs maîtres ou leurs maîtresses tout au long de ces parcours aussi enchanteurs que bucoliques, tels les bords de Seine ou les parcs et jardins publics, ils déposent parfois des souvenirs que l'on souhaiterait retrouver ailleurs que sous la semelle de nos chaussures.

Pour le bien-être de tous, nous en appelons au civisme de chacun, pour ne pas laisser se soulager nos animaux favoris sur nos itinéraires de villégiature, voire sur les terrains de jeux de nos enfants ou sur les pelouses et talus.

Le ramassage des déjections canines, n'est pas une grande corvée!... Nous avons d'ailleurs mis à votre disposition des kits de propreté canine.

Nous rappelons également que ces incivilités sont répréhensibles et susceptibles de faire l'objet d'une amende de première classe.

*Jean-Louis COTZA
Adjoint à l'Urbanisme,
l'équipement et l'environnement*

Elections présidentielle et législatives à Juziers

Elections présidentielle

1er Tour - 22 avril 2012:

Inscrits : 2664
Votants : 2123
Blancs et nuls : 36
Exprimés : 2087

JOLY Eva - 41 voix - 96%
LE PEN Marine - 442 voix - 21,18%
SARKOZY Nicolas - 697 voix - 33,4%
MELENCHON Jean-Luc - 195 voix - 9,34%
POUTOU Philippe - 13 voix - 0,6%
ARTHAUD Nathalie - 13 voix - 0,6%
CHEMINADE Jacques - 4 voix - 0,2%
BAYROU François - 182 voix - 8,7%
DUPONT - AIGNAN Nicolas - 44 voix - 2,1%
HOLLANDE François - 456 voix - 21,8%

2e Tour - 6 mai 2012 :

Inscrits : 2664
Votants : 2213
Blancs et nuls : 132
Exprimés : 2081

HOLLANDE François - 830 voix - 39,9%
SARKOZY Nicolas - 1251 voix - 60,1%

Elections législatives

1er Tour - 10 juin 2012 :

Inscrits : 2661
Votants : 1567
Blancs et nuls : 16
Exprimés : 1551

MATTEÏ Elisabeth - 3 voix - 0,2%
MARIOJOLS Joël - 40 voix - 2,6%
ROULOT Eric - 69 voix - 4,4%
CHARLES Rita - 3 voix - 0,2%
DEBACHE-BOULFOULS Souad - 10 voix - 0,6%
TAOUZA Kader - 2 voix - 0,1%
COTE Patricia - 334 voix - 21,5%
GALARDINI Stéphane - 18 voix - 1,2%
DUMOULIN Cécile - 588 voix - 37,9%
MARTIN Maurice - 3 voix - 0,2%
GONNOT Thierry - 6 voix - 0,4%
MORILLON Atika Hayet - 24 voix - 1,5%
DESCAMPS-CROSNIER Françoise - 451 voix - 0,4%

2e Tour - 17 juin 2012 :

Inscrits : 2661
Votants : 1532
Blancs et nuls : 35
Exprimés : 1497

DUMOULIN Cécile - 899 voix - 60%
DESCAMPS-CROSNIER Françoise - 598 voix - 40%

Elections législatives résultat pour la 8e circonscription

DESCAMPS-CROSNIER Françoise - élue avec 53 % de voix

La Poste.



Le permis d'installer le Distributeur Automatique de Billets dans l'ancienne caserne de pompiers de Juziers a été accepté. Les travaux ont commencé en

août 2012 pour une durée de deux à trois semaines.

La réouverture du bureau de Poste suivra l'ouverture effective du DAB.

Bienvenue à Daphné



Nous souhaitons la bienvenue à Daphné Lemoine qui remplacera Nathalie Goldgrab à la bibliothèque jusque mi-janvier.

Son travail consiste à finir l'inventaire et la mise en place de tous les ouvrages qui vous seront proposés dès l'ouverture de celle-ci.



Travaux réalisés

1 - Chemin des Ecouloirs.

Construction d'un réseau d'eaux pluviales côté Est.

Construction d'un réseau d'eaux pluviales coté Ouest, mise en place d'un réservoir tampon de 60 m³.

2 - Chemin du Marais

Construction d'un réseau d'eaux pluviales entre le chemin des Ecouloirs et la ravine (raccordement du réseau des Ecouloirs à la Ravine).



Chemin des Ecouloirs

Contexte et fonctionnement du réseau d'eaux pluviales.

Le profil en long du chemin des Ecouloirs étant par moitié en pente inverse, le côté Est pouvait uniquement être raccordé au réseau de la rue du Marais.

Quant à l'autre moitié, le réseau unitaire de la rue d'Aumont, eaux pluviales/eaux usées, raccordé à la centrale d'épuration ne pouvait être utilisé. La seule possibilité était d'utiliser la ravine comme exutoire pour la partie Ouest.

Il fallait éviter d'envoyer dans la ravine, par temps d'intenses précipitations, en un temps très court, un fort volume d'eau risquant de provoquer des désordres en aval. Un réservoir tampon est installé sous voirie.

Ce réservoir, visitable, d'une capacité de 60 m³, (diamètre de 2 500 mm, longueur 12,50 m) recueille les eaux pluviales de la partie imperméabilisée de la voirie et de ses abords.

Simultanément, ces eaux sont restituées avec un débit régulé à deux litres par seconde en sortie de réservoir et rejetées dans le ruisseau à travers un dispositif brise-lames afin de ne pas en dégrader les berges.





Mur d'enceinte Espace Paul Doucet

Travaux en cours de réalisation

1- Assainissement et voirie rue de la Fontaine

Enfouissement des réseaux, réalisation de la tranchée technique et des branchements du deuxième tronçon entre la rue des Aulnaies et la rue d'Aumont (ErDF, France Télécom, GrDF, éclairage public). Réfection de la voirie.

Des aléas techniques ont été rencontrés lors de ces travaux, nous remercions les riverains de leur patience.

2 - Reconstruction de deux murs de clôture.

Reconstruction du mur d'enceinte Espace Paul Doucet côté rue Hôtel de ville. Reconstruction du mur accidenté du cimetière.

3 - Chemin des Ecouloirs.

Réfection de la voirie (juillet).

4 - Ecole maternelle

Réfection de la classe n°4 : isolation, remplacement des dalles du faux plafond, électricité, peintures décoratives.

*Gérard BRUAS
Adjoint chargé des travaux*

Informations municipales

Travaux à réaliser

1 - Rue du Marais

Réhabilitation par l'intérieur des réseaux d'assainissement eaux pluviales et eaux usées.

2 - Avenue de la Gare

Extension du réseau d'assainissement eaux pluviales entre rue de la Citerne et la caserne des pompiers. Enfouissement des réseaux aériens électriques basse tension, téléphoniques et éclairage public.

Raccordement du réseau eaux pluviales de la rue de la Fontaine au réseau de la rue de la République, via le passage en dalot existant sous la voie SNCF.

3 - Rue de l'Eglise

Renforcement du réseau d'eaux pluviales entre le parvis de l'église et la Seine.

4 - Chemin Latéral

Construction partielle d'un réseau d'eaux pluviales, réfection de la voirie (à partir de septembre).

5 - Rue du Bel air.

Réfection de la voirie

6 - Rue des Grandes Vignes

Suite aux désordres sur chaussée et diagnostic géotechnique, construction d'une tranchée drainante d'un minimum de 2,5 mètres de profondeur sur un linéaire d'environ 200 mètres, associé à un réseau d'eaux pluviales. Remplacement de la conduite d'eau potable de la rue du Bel Air à la côte du Bourg.



Remise de Médailles du travail - vendredi 15 juin

MEDAILLES D'ARGENT

Madame ANTHONY Joséphine
 Madame COMMERNAC Nathalie
 Mademoiselle GAUTRAIN Sylvie
 Mademoiselle LEBORGNE Martine
 Monsieur OGER Patrick

MEDAILLES DE VERMEIL

Madame COUPET Jacqueline
 Madame DUPEU Michèle
 Mademoiselle GENDREY Jocelyne

Madame LEDOUX Joëlle
 Madame LEHEUP Marie-Claude
 Monsieur BREUX Gilles
 Monsieur COMBES Pascal
 Monsieur GUILLOUX Cyril
 Monsieur LECLERC Philippe
 Monsieur LEGALL Pascal

MEDAILLES D'OR

Madame LEHEUP Marie-Claude
 Madame ROGER Régine

Monsieur AUBERT Philippe
 Monsieur COTZA Jean-Louis
 Monsieur LABBE Christian
 Monsieur MAIGNAN Christian
 Monsieur SLIWINSKI Dominique

MEDAILLES GRAND OR

Madame LANGLET Nelly
 Madame MARTINEAU Joëlle
 Monsieur DECRESSAC Thierry

Cérémonie du 18 juin





Repas champêtre

QUELLE FÊTE!!!

En cette soirée estivale du 22 juin, s'est tenu notre deuxième repas champêtre. Nous étions 76 personnes à partager des produits en provenance directe du marché. Après un moment très convivial autour d'un verre de bienvenue et de cochonnailles (délices du Périgord) nous nous sommes arrêtés quelques instants au bord de la mer. La basse-cour, accompagnée de son travers nous attendait pour le régal de nos palais. L'arrivée de la salade annonçait déjà les ardoises (de fromage!). Enfin le bouquet final fut une explosion de fruits en paniers...

A l'issue de ce divin repas, nous avons dansé sur des rythmes endiablés, mêlant bossa-nova, tango mais aussi valse et rock, sans oublier l'immanquable madison juziérois.

A la nuit tombante le ciel s'est embrasé ; les crépitements des feux de bois et d'artifices ont laissés rêveurs les yeux des touts petits...

Que ces quelques phrases bucoliques puissent vous donner l'envie de nous rejoindre l'année prochaine.

En attendant cette prochaine manifestation, rendez-vous sur votre marché tous les vendredis de 16 h à 19h30.

*Thierry Hack,
Maire adjoint délégué aux finances,
Développement économique
et subventions*





Jeunesse et reconstruction

Cette année encore, douze jeunes volontaires de l'association Jeunesse et Reconstruction, sont venus en France et en l'occurrence à Juziers du 8 au 28 juillet. Ils ont continué la remise en état de nos sentes.

La revalorisation d'un verger communal, et quelques travaux de remise en état de notre patrimoine, ont aussi fait partie de leur programme.

Huit jeunes filles venues de Corée, Russie, Ukraine, Taïwan, Espagne et quatre jeunes hommes venus de Russie, Etats Unis, Espagne ont découvert notre région et partagé avec les Juzierois, traditions et connaissance de notre langue.

*Mireille Binet
Adjointe aux affaires scolaires et à l'enfance*





Juziers en questions

☀ Nous avons vu apparaître sur nos feuilles d'impôts locaux une colonne Communauté de Communes qui n'existait pas avant, pourquoi ?
La CCVS nous coûte-t-elle de l'argent, contrairement aux engagements pris par la municipalité ?

Non, la Communauté de Communes n'a pas créé de nouvel impôt. La suppression de la taxe professionnelle par les pouvoirs publics a modifié la répartition de la taxe d'habitation entre les collectivités. Ainsi la part de la taxe d'habitation, versée auparavant aux départements, a été transférée vers les groupements de communes, pour nous la Communauté de Communes Vexin Seine.

Nous reviendrons plus longuement sur cette réforme de la taxe professionnelle lors d'un prochain article du bulletin municipal.

☀ Existe-t-il une réglementation pour sortir ses poubelles ?

Effectivement, afin de préserver la Santé et la Salubrité publique, un arrêté municipal stipule que les déchets doivent être déposés :

- dans des conteneurs fermés et prévus à cet effet ou dans des sacs hermétiques et solides,
- devant le domicile ou à l'extrémité de la voie desservant le domicile si celle-ci n'est pas accessible aux véhicules de ramassage.

Ces déchets doivent être sortis la veille du ramassage à partir de 18h.

*Murielle COMBES
Conseillère municipale*

Panneau d'affichage déroulant

La municipalité a fait l'acquisition d'un panneau d'affichage déroulant. D'une capacité de 15m² d'affichage papier, il remplace efficacement, les cinq panneaux implantés derrière le pavillon Paul Doucet, face à la mairie. De par sa situation, au bas des marches de l'accueil, il se trouve sur votre passage quand vous vous rendez en mairie. L'affichage municipal, légal, institutionnel... est ainsi rapidement à la portée de tous et vous est présenté continuellement et automatiquement. Vous avez la possibilité d'interrompre cette présentation automatique et de choisir votre thème d'information pour prendre connaissance d'un document en particulier. N'hésitez pas, usez et abusez !

*Valérie Ray
Adjointe à la communication*





FORUM DES ASSOCIATIONS

Venez nombreux rencontrer
ces associations et vous y inscrire !

Samedi 1er septembre
10h - 17h

Maison Pour Tous 
115 Avenue de Paris

A JUZIERS

Renseignements en Mairie
au 01 34 75 28 00



Les dangers d'Internet



Protéger vos enfants !

Depuis mars 2009, la loi permet à certains services de police spécialisés d'infiltrer les réseaux, les blogs, les forums et d'effectuer sous conditions spécifiques, des cyberpatrouilles en se faisant passer sur le net pour des enfants ou des pédophiles dans le but de démasquer les prédateurs.

Votre rôle de parents, d'éducateurs est déterminant pour la sécurité des enfants :

- prendre le temps d'apprendre à utiliser un ordinateur en s'intéressant à ce que fait l'enfant ;
- placer l'ordinateur dans un lieu commun à la famille (séjour, salon etc...). Il faut éviter que l'enfant se retrouve seul dans sa chambre face à son écran sans aucun contrôle parental ;
- inciter les enfants à ne jamais donner d'informations personnelles les concernant (nom, adresse, numéro de téléphone, habitudes etc...) à des personnes qu'ils ne connaissent pas ;
- mettre un logiciel de contrôle parental paramétrable en fonction des desiderata des parents, vérifier également l'historique des sites consultés. Ne pas oublier tous les sites dangereux et interdits aux mineurs ;
- les parents se doivent de surveiller les téléchargements opérés par les mineurs (musicaux et vidéos) parce que le responsable identifié dans le cadre de la procédure mise en place par Hadopi, sera le détenteur de l'abonnement Internet, donc les parents ;
- enfin, il faut apprendre à l'enfant à se confier lorsqu'il est perturbé par quelque chose qu'il a vu sur Internet.

Si vous constatez un comportement délictueux sur Internet, vous pouvez le signaler en utilisant le lien suivant :

<http://internet-signalement.gouv.fr>

Escroquerie par carte bancaire sur le réseau Internet

Des personnes se voient prélever des sommes sur leurs comptes bancaires concernant des achats sur Internet ou des abonnements à des sites Web. Depuis la loi du 15 novembre 2001, leur responsabilité n'est pas engagée si la carte a été contrefaite ou si le paiement contesté a été effectué frauduleusement. La victime a la possibilité de contester dans les 13 mois cet usage frauduleux auprès de sa banque.

Les précautions à prendre :

- Ne pas laisser votre carte bancaire à la vue d'autres personnes, ni la laisser dans votre voiture.
- Après chaque achat, penser à reprendre votre carte bancaire.
- Ne jetez pas vos tickets de caisse sans les détruire totalement, votre numéro de carte bancaire peut y figurer.
- Ne jamais communiquer votre numéro de carte bancaire à une tierce personne.
- Ne pas laisser le numéro de code secret avec votre carte bancaire.

Le phishing

Le phishing est une technique frauduleuse utilisée par les pirates informatiques pour récupérer des informations (généralement bancaires) auprès d'internautes. Le mail (rédigé en langue anglaise ou française) usurpe l'identité d'une entreprise (banque, site de commerce électronique, etc).

Comment se protéger du phishing ?

- Ne cliquez pas directement sur le lien contenu dans le mail.
- Méfiez-vous des formulaires demandant des informations bancaires.
- Assurez-vous, lorsque vous saisissez des informations sensibles, que le navigateur est en mode sécurisé.

Le vishing

Le vishing, c'est l'utilisation de la technologie VoIP (Voix sur IP) dans le but de duper quelqu'un en lui faisant divulguer de l'information personnelle et/ou financière.

Première méthode :

un automate téléphonique est utilisé pour contacter la victime, lorsqu'elle décroche, un message préenregistré supposé provenir de sa banque la prévient que des opérations inhabituelles ont été effectuées sur son compte bancaire. Elle est par la suite invitée à composer un numéro de téléphone généralement surtaxé pour vérifier la situation de ce dernier. Ce numéro correspond à une boîte vocale, un message demande alors à la victime de fournir ses identifiants bancaires (les 16 chiffres et la date de validité de sa carte bancaire). Ces informations pourront ensuite être utilisées pour effectuer des achats frauduleux sur Internet.

Seconde méthode :

Une personne appelle une victime potentielle en se faisant passer pour quelqu'un du département de sécurité Visa, Master Card ou simplement de son établissement bancaire. Elle lui signale que sa carte de crédit a été utilisée pour un achat plus que douteux et lui demande si elle est à l'origine de cette opération. Sa réponse étant négative, elle lui attribue un numéro de contrat de fraude, donnant ainsi à l'appel un aspect réaliste, puis lui demande de communiquer les coordonnées de sa carte bancaire afin de vérifier qu'elle est toujours en sa possession. Une fois la conversation terminée, la personne ajoute n'hésitez pas à nous rappeler si vous avez d'autres questions et raccroche.

Comment s'en protéger ?

Les fraudeurs jouent sur une vulnérabilité psychologique du consommateur en créant en lui un stress et un faux sentiment d'urgence lié à la possibilité d'avoir été fraudé. Si un message vous demande de rappeler tel numéro, ne le composez pas, notez le et signalez le à votre banque.

*Philippe MILLET
Policier municipal de Juziers*



Rue des Vergers



Quai Léon Chausson



Rue d'Aumont



Quai Léon Chausson



Chemin du mesnil



Quai Léon Chausson



Rue des Pérelles



Fête du Jeu

Organisée cette année par la municipalité et le football club de Juziers, la "fête du jeu" a été programmée le samedi 23 juin de 11h à 17h30.

C'est sur un terrain de foot vert émeraude, arrosé presque quotidiennement par les bons soins de la météo que les structures ont été montées et les jeux installés. Les nombreux "Gentils Organisateurs" du Football Club, tous de rose vêtus, ont proposé aux enfants de tous les âges et aux adultes de jouer sans relâche toute la journée. Cette année, une amélioration : un barbecue était organisé.

Cette fête, très appréciée, fait maintenant partie de la vie locale et prend de plus en plus d'ampleur chaque année.

Elle repose sur une idée simple ; le temps d'une journée, quel que soit son âge, prendre un instant pour jouer et selon trois grands principes :

- la gratuité,
- les jeux pour tous,
- le partenariat association-municipalité.

Devant le beau succès de ce samedi, nous souhaitons reconduire cette manifestation l'année prochaine avec la volonté de la rendre toujours plus conviviale et attractive pour tous les Juziérois.

*Valérie Ray Adjointe aux associations
et le Football Club de Juziers*



INFORMATIONS SOCIALES



Les logements sociaux

Qui n'a pas entendu parler de l'article 55 de la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain) ? Depuis la promulgation de cette loi le 13 décembre 2000, les communes de plus de 3500 habitants doivent disposer de 20% de logements locatifs sociaux par rapport à leur parc de résidences principales.

La commune de Juziers est concernée par cette loi, et c'est pourquoi, depuis quelques années, elle s'est lancée dans des programmes de construction de logements sociaux, appelés aussi logements aidés.

Les bailleurs financent la construction de ces logements grâce à différents prêts :

- prêt locatif à usage social PLUS,
 - prêt locatif social PLS,
 - prêt locatif d'intégration PLAI,
- Les fonds du 1% patronal peuvent aussi être utilisés.

Dans une même opération de construction, le bailleur peut utiliser plusieurs sources de financement. Les logements construits auront les mêmes qualités de confort et correspondront aux mêmes exigences d'économies d'énergies, mais les loyers seront plus ou moins élevés selon la part des différents prêts finançant ce programme.

Qui peut prétendre à un logement social ?

Plusieurs critères entrent en ligne de compte. Première obligation : avoir déposé une demande de logement dans une mairie de la région : elle sera enregistrée et recevra un numéro unique.

Cette demande est à renouveler tous les ans : un rappel est adressé automatiquement au demandeur ; elle devra être accompagnée d'un certain nombre de documents : composition de la famille, bulletins de salaire, contrat de travail, feuille d'imposition...

Lorsqu'un programme se termine sur la commune, les candidatures sont examinées en fonction de l'ancienneté de la demande, par une commission spécialement dédiée à ce projet.

Il faut que la composition de la famille corresponde à la taille du logement : attention les enfants de parents séparés ne sont comptés qu'en cas de garde alternée.

Les ressources ensuite sont étudiées :

Pour l'Île de France, par exemple :
un logement PLUS pour une personne seule, le maximum est de 22 334€* par an, il ne sera que de 12 285€* pour un logement PLAI.
(*revenu fiscal de référence indiqué sur l'avis d'imposition 2010).

Cette grille de plafond de ressources est établie par l'Etat selon la taille du logement et la

composition de la famille. La plus récente date de janvier 2012, l'année de référence étant l'année N-2.

Si les ressources ne doivent pas dépasser un certain seuil, elles ne doivent pas non plus être trop faibles.

C'est le taux d'effort qui est alors calculé en divisant le coût de la location y compris ses charges et en tenant compte d'une éventuelle aide (APL attribuée par la Caisse d'Allocations Familiales) par les ressources des personnes devant vivre dans le logement.

Ce taux d'effort ne doit pas être supérieur à 30%.

En fonction de la participation de la commune au financement du programme : terrain mis à disposition, ou aide à son acquisition, cautionnement, celle-ci peut disposer d'une partie des logements, les autres étant à disposition de la préfecture, des entreprises (1% patronal) et du bailleur lui-même.

En principe trois dossiers de demandeurs doivent être proposés par logement, et c'est la commission d'attribution qui siège chez le bailleur qui prend la décision définitive.

*Marie-Jeanne Alexandre
Adjointe au maire
chargée de l'action sociale*

Conférence sur la nutrition du 26 avril

Pour la deuxième fois, nous avons fait appel au CODERPA pour nous aider à mettre en place une conférence dont le thème choisi était la nutrition.

Le CODERPA est le Comité Départemental des Retraités et Personnes Agées, constitué de bénévoles à l'écoute des besoins exprimés par les personnes âgées du département, il est le seul organisme représentant les usagers âgés auprès des instances régionales et départementales.

Il exerce une mission d'information sur la santé. Ses interlocuteurs sont d'une part les coordinations gérontologiques, les clubs de retraités, les communes, et d'autre part et principalement le conseil général.

Pour cette conférence, le CODERPA avait fait appel à Madame le docteur Mallet, gériatre et nutritionniste au centre hospitalier de Poissy.

Par suite d'un malencontreux concours de circonstances, l'assistance était peu nombreuse, ce qui est bien dommage, car le thème était fort intéressant et a réfuté bien des idées préconçues.

Le slogan du docteur Mallet est "bien se nourrir pour bien vieillir" : manger équilibré, manger de tout, prendre au moins trois repas par jour avec systématiquement du pain et un laitage (une petite collation pour le goûter n'est pas interdite) des vitamines principalement D et C.

La viande rouge, le poisson, les œufs, les abats (riches en fer) sans oublier les cinq fruits et légumes sont autant d'aliments où

le corps pourra trouver des ressources vitales.

Faire attention aux matières grasses (pas de pâtisseries industrielles) et privilégier les huiles de noix ou de pépins de raisin pour l'assaisonnement des salades (ce sont les meilleures contre le cholestérol!).

Et le sel ? Toujours du sel de mer et avec modération!

Pour maintenir simplement les fonctions vitales du corps, sans oublier le cerveau, il faut jour et nuit, obligatoirement un certain nombre de calories. Il faut aussi assurer l'activité quotidienne grâce aux calories qui se trouvent dans l'alimentation.

Sans cet apport quotidien, il y a un risque de dénutrition.

Ne pas oublier aussi les risques de déshydratation :

un apport journalier d'un litre au minimum et plus en cas de canicule, mais aussi de maladie avec fièvre et autres problèmes de santé.

Pour le docteur Mallet, vouloir commencer un régime à 70 ans sans réelles nécessités médicales est une erreur à ne pas commettre.

Même si se nourrir est une nécessité, il faut aussi que ce soit un plaisir, et pourquoi ne pas se "gâter" de temps en temps par exemple avec un carré de chocolat... noir, bien sûr!

Marie-Jeanne Alexandre

S.E.J



Solidarité Emploi Juziers

SEJ

Solidarité Emploi Juziers

A partir du 1er septembre 2012 notre association SEJ vous recevra en semaine et sur rendez-vous en toute confidentialité au Centre culturel du Bourg.

Nous vous rappelons les services que nous vous proposons gratuitement :

- assistance et accompagnement pour la définition de votre projet professionnel,
- conseils et assistance pour la rédaction de vos CV et lettre de motivation,
- conseils et accompagnement dans le ciblage de vos recherches d'employeurs,
- simulations d'entretiens de recrutement,
- formation à la bureautique appliquée à la recherche d'emploi,
- accompagnement personnalisé.

Alors, ne restez pas isolés, contactez-nous en toute confidentialité.

**Sur rendez-vous :
Centre culturel du Bourg à Juziers**

@mail SEJ :

solidarite.emploi.juziers@gmail.com

Site Internet SEJ :

<http://sejsolidariteemploi.juziers.e-monsite.com/>

Contact SEJ :

Tél. : 01 34 75 25 38 - 01 34 75 60 84

*Alain MOQUET
Pour le bureau*



APF

Association des paralysés de France

L'APF met en place pour ses adhérents des numéros verts et des sites d'informations.

Des psychologues écoutent et soutiennent les personnes dans leurs demandes d'aide psychologique en lien avec le vécu : annonce et évolution du handicap ou de la maladie, autonomie, dépendance, relations familiales ou sociales, solitude, etc.

Ils orientent les personnes qui souhaitent obtenir des demandes d'informations spécifiques vers des ressources spécialisées.

Ecoute Handicap Moteur : 0800 500 597 s'adresse à toute personne touchée ou concernée

(familles et professionnels) par les déficiences motrices.

Ecoute SEP : 0800 854 976 s'adresse à toute personne touchée ou concernée (familles et professionnels) par la sclérose en plaques.

Ecoute parents : 0800 800 766 s'adresse aux parents d'enfants en situation de handicap.

Les numéros verts sont anonymes et gratuits depuis un poste fixe : permanences du lundi au vendredi de 13 h à 18 h.

Les sites d'informations sont disponibles aux adresses suivantes :

« Ne restez plus seul face à vos questions »

www.imc.apf.asso.fr
Le site d'information de l'APF sur l'Infirmité Motrice Cérébrale
@PF Écoute Infos IMC

www.sclerose-en-plaques.apf.asso.fr
Le site d'information de l'APF sur la sclérose en plaques
@PF Écoute Infos SEP

www.paratetra.apf.asso.fr
Le site d'information de l'APF sur le tétra
@PF Écoute Infos Paratetra

www.moteurline.apf.asso.fr
Le portail APF des situations de handicap moteur
@PF Écoute Infos Moteurline

Estelle OUZANI – 06 63 19 64 42

Référente pour le secteur de Mantes-la-Jolie
Association des Paralysés de France des Yvelines

*Estelle OUZANI
Référente du secteur de Mantes-la-Jolie*

restaurant
L'Imprévu

Tél. : 01 34 75 61 16

Fermé le dimanche soir

Nos Formules

Plateau de fruits de mer à emporter

Cocktail maison
Entrée et Plat
Boisson Café

39€

Cocktail maison
Plateau de Fruits
de mer

Dessert

Boisson, Café

48€

Cocktail maison
Kir Royal

Entrée,
Plat,

Dessert

Boisson, Café

45€

Cocktail maison
Entrée
Boisson
Café

28€

Cocktail maison
Plat
Boisson
Café

33€

Cocktail maison
Plat et
Dessert Boisson
Café

39€

Formule midi gastronomique 30€

30, rue de la Poste 78 820 JUZIERS

www.limprevu-juziers.com - reservations@limprevu-juziers.com

MOULIN DE LA BROCANTE

Depuis 1934

**ACHATS - VENTES - SUCCESSIONS - ESTIMATIONS
PARIS - BANLIEUE - PROVINCE**

Meubles anciens, objets d'art et de curiosités, tableaux, lustres,
horlogerie, bronze, fontes et pierres de décoration, etc.

Maison Besh 86, avenue de Paris 78820 JUZIERS - Tél. : 01 34 75 60 56

Fermeture le mercredi - C Versailles 452 230 428

AGV

Notre meilleure publicité : "Le bouche à oreille"

REYL IMMOBILIER

- Estimation gratuite -

- Spécialiste de votre ville depuis 1975 -

01 30 93 60 67

www.reyl-immobilier.com

StéRENARD

**Travaux ménagers - Repassage
Jardinage - Petits travaux de bricolage**

Sente du Marais - 78820 JUZIERS

Tél. : 01 34 75 26 25

Cabinet de Réflexologie plantaire et faciale issues de la Médecine Traditionnelle Chinoise.



Apporte relaxation, énergie
et soulage les troubles courants
insomnies, digestion,
douleurs musculo-articulaires,
stress...

Réflexologie

Diplômée



Marie-Christine Davis

06 13 42 19 30

44 avenue de Paris
78820 JUZIERS
www.ZENJIAO.com



Enfance - scolaire



ENFANCE-SCOLAIRE

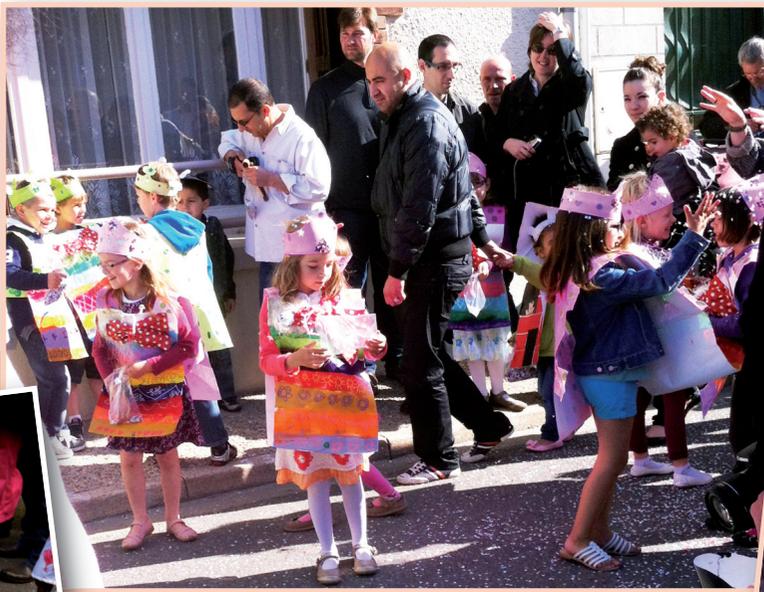
Ecole élémentaire



Jeudi matin 7 juin, nous sommes allés visiter la boulangerie de M. et Mme Pedrono. Nous avons mis un chapeau de cuisinier. Ils nous ont montré plusieurs machines (le pétrin, la diviseuse, la balancelle, la chambre froide et le four) et nous avons appris à faire du pain. Nous avons fait chacun notre petite baguette et pendant la cuisson, nous avons mangé des chouquettes. Le métier de boulanger n'est pas facile, il faut se lever tous les jours à 4 h du matin, même le week-end!

Nous avons ramené nos pains et nos chapeaux à l'école et nous avons goûté notre pain. Hum! C'était délicieux! Merci beaucoup à M. et Mme Pedrono de nous avoir permis cette visite. C'était super!

La classe de CP de Murielle Combes



Ecole maternelle

Samedi 9 juin 2012, il est 9h précises lorsque 130 ogres, grenouilles, fées, princesses, soldats, lutins, chaperons rouge, cochons, loups, chat botté et autres personnages de contes sortent de l'école maternelle pour arpenter les rues de Juziers accompagnés d'une foule de parents. La féerie durera environ une demi-heure avant que nos chers élèves reprennent leur apparence naturelle pour la chorale de fin d'année. Les parents, toujours plus nombreux à cet événement, semblaient satisfaits du travail des élèves à la fin de la représentation. La matinée s'acheva dans la convivialité par un goûter entre parents, élèves, enseignants et ATSEM.

L'équipe enseignante tient à remercier les parents pour leur présence.

Gregory Ortiz
Directeur de l'école maternelle



Démolition
Terrassement
Matériaux
Transport

ETS FAUCON S.A.R.L.

37, avenue du Colonel Fabien - 78440 GARGENVILLE
Tél. : 01 30 93 61 31 - Fax. : 01 30 93 61 29

STEPHANE VALLIER
VOYANT MEDIUM
01 34 74 89 65

4 rue des Louvetières 78 820 Juziers

Sur
rendez-vous



voyance en cabinet et par téléphone
paiement par carte bancaire, chèque et espèces
<http://stephanevallier.monsite-orange.fr>



TGS P. GESLAN
78- GARGENVILLE

ELECTROMENAGER - TELE
HI-FI - VIDEO - ANTENNE ALARME

01 30 93 56 14

DRD Auto Service

7j/7 - 24 heures/24 - Toutes Distances

Dépannage Remorquage Destruction

Auto Moto Utilitaire

Achats - Ventes - Véhicules d'occasion

Agrément préfecture carte grise - SIV

Almeida Dépannage

Tél. : 01 34 75 26 93 - Port : 06 20 82 72 63

Fax : 01 34 75 61 05 - Email : drd.autoservice@laposte.net



ENT. CLISSON

PLOMBERIE - SANITAIRE - DEPANNAGE

CRÉATION ET RÉNOVATION
DE SALLES DE BAIN DE A À Z

15 ROUTE D'APREMONT, 78250 MEZY SUR SEINE

TEL/FAX 01 34 75 23 50 - PORT. 06 62 81 24 64

SIRET N°444 227 086 00014



Des bénévoles, des actions, de la bonne humeur

Déjà la rentrée se profile et notre équipe de parents d'élèves est dans les starting-blocks pour cette nouvelle année scolaire.

Notre programme ?

Quelques réunions, beaucoup de mails, plusieurs actions et un généreux cocktail de bonne humeur et d'énergie!

Pour bien commencer l'année, après l'**assemblée générale de l'association le 18 septembre**, nous nous ferons une joie de participer à la **kermesse des écoles le 22**, où petits et grands seront, nous en sommes sûrs, dans une forme olympique... Mi-octobre, nous répondrons présents aux **élections de parents d'élèves** pour représenter tous les parents aux conseils d'écoles. Puis, nous enchaînerons sur notre **concours de dessins pour l'édition du calendrier de l'amitié**. Les calendriers seront vendus 2 € minimum devant les écoles, chez les commerçants, dans les familles, et les bénéfices iront étoffer les coopératives des deux écoles (900 € reversés aux écoles en 2011).

Notre **bourse aux jouets aura lieu mi-novembre** à la salle du Centre du Bourg et fera, nous l'espérons cette année encore, beaucoup d'heureux, les vendeurs, les acheteurs, le Secours Populaire pour les invendus généreusement cédés... Et les enfants qui auront été gâtés!

Comme toujours, les bénéfices de cette bourse seront remis à l'association l'École en fête pour contribuer à l'organisation de la kermesse.

Et puis, et puis... Participations aux conseils d'écoles et aux commissions en mairie, échanges avec les parents au quotidien, opération fleurs 2012 (350 € reversés à l'école élémentaire en 2011), soirée galette et dîner festif pour une équipe plus soudée et dynamique, quelques surprises ou nouvelles missions encore peut-être... l'année sera chargée une fois de plus et nous serons heureux d'œuvrer à notre façon pour le bien-être quotidien de nos petits écoliers.

Si la vie de l'école vous intéresse, si l'envie de partager vos expériences, idées, questionnements avec d'autres parents vous prend, si faire partie d'une équipe dynamique et active vous séduit, rejoignez-nous! Peu de temps à consacrer? Pas de problème, nous communiquons beaucoup par mail et chacun à son rythme peut participer à la vie de l'équipe.

Vous pouvez nous contacter devant l'école, par téléphone au **01 34 75 27 41** ou par mail : fcpe.juziers@wanadoo.fr, nous nous ferons un plaisir de répondre à vos questions.

Le conseil local de la FCPE

Ecole en fête

INFOS RAPIDES

Nous rappelons que la **kermesse des écoles de Juziers se tiendra le 22 septembre 2012** dans la cour de l'école élémentaire de 11 h 30 à 17 h 30, heure du tirage de la tombola. A cet effet des enfants des classes de CE1 au CM2 passeront dans les foyers pour vendre leurs tickets. Merci de leur faire un bon accueil, certains sont timides...

Premier lot : un appareil photo numérique,

deuxième lot : un jeu de fléchettes électronique,
troisième lot : une carte de tickets pour le cinéma. Nous rappelons aussi que tous les Juziérois sont invités à venir déjeuner avec nous ce jour-là : saucisses, merguez, frites, crêpes et gâteaux maison seront au menu.

Et n'hésitez pas à venir nous donner un coup de main le jour J, vous serez toujours les bienvenus. Merci pour les écoles.

*Murielle COMBES
La présidente*

Une Association de Parents d'Elèves... Qu'est-ce que c'est ?

L'AIPEJ est une Association de Parents d'Elèves indépendante et autonome, régie par la loi de 1901.

Depuis trente ans, notre Association a pour but :

- ✿ d'entretenir et de renforcer des relations confiantes entre les parents et l'école,
- ✿ d'exprimer des propositions auprès des équipes enseignantes et des représentants de la municipalité dans l'intérêt des élèves,
- ✿ d'assurer notre rôle de médiateur en organisant des réunions publiques : n'hésitez pas à y participer, elles sont ouvertes à toutes les familles!

En effet, deux fois par trimestre, l'Association se réunit pour :

- ✿ vous écouter et rapporter vos questions à poser lors des Conseils d'École,
- ✿ mettre en place diverses actions telles que la bourse aux vêtements d'hiver, la bourse aux livres afin de soutenir des projets pédagogiques comme la classe de neige ou les sorties de fin d'année. Après avoir proposé précédemment des ventes de torchons, tabliers et sacs cabas regroupant les dessins de tous les enfants, cette année, l'AIPEJ a lancé une vente de tee-shirts à l'effigie de l'école élémentaire pour l'aider à financer l'achat de jeux destinés à aménager la cour. Plus de 2000 € de bénéfice sur trois ans ont été récoltés pour aider nos écoles grâce à la participation de tous!



Vos compétences, vos talents, votre enthousiasme... ou tout simplement votre intérêt personnel vous poussent à avoir envie de participer à la vie de l'AIPEJ, rejoignez-nous!

Réunion de rentrée et d'accueil des nouveaux parents :

Vendredi 7 septembre 2012 à 20h30 à la MPT, soirée qui se terminera par le partage du pot de l'amitié!

Tél : 06 26 28 62 19

mail : aipej.juziers@free.fr

L'équipe de l'AIPEJ

J.-C. GUILLAUME

Boucherie de la Poste



CHARCUTERIE - TRIPERIE - VOLAILLES - Rayon CHEVAL

Viande de 1er choix

Fruits et légumes - Crèmerie - Vins



28, rue de la Poste-Juziers - Tél: 01 34 75 61 11

FLEURISTE

Le Jardin de Nathugo

Fleurs coupées - Toutes compositions
Chocolats

Vente de Fruits et légumes - Cadeaux

 Dépôt
Relais colis
La Redoute

 Paiement par CB
à distance

 Dépôt
Pressing

Horaires d'ouverture

Lundi: 13h-19h, Mercredi: 9h-13h

Mardi et jeudi: 9h-13h - 16h-19h30

Vendredi, samedi: 9h-20h - Dimanche: 9h-13h

2 bis av de la Gare • 78 820 JUZIERS
Tél. : 01 34 75 60 89

MAXI COUPE

COIFFEUR
MIXTE

22, rue de la Poste - 78 820 JUZIERS

 Dépôt-retour
Relais colis
3 suisses

Séverine

et son équipe vous accueillent

Mardi: 9 heures - 12 heures/14 heures - 18 heures,
Mercredi, Jeudi: 9 heures - 12 heures/14 heures - 19 heures,
Vendredi: 9 heures - 19 heures, Samedi: 9 heures - 17 h30.

Tél. 01 34 75 61 30

Pas de paiement par carte bleue

MENUISERIE LEBREDONCHEL

Tout agencement

Ameublement, Cuisines, Escaliers, Parquets, Portails, Fenêtre bois, Alu et PVC

5 impasse de l'Hôtel de Ville 78 820 JUZIERS tél. : 01 34 75 26 92

PLOMBERIE - CHAUFFAGE - RAMONAGE
INSTALLATION - ENTRETIEN - DÉPANNAGE FIOUL / GAZEnt **Christophe GORON****Tél. : 01 30 42 70 34 - 78 440 GARGENVILLE**

E-mail : eurl-christophe-goron@wanadoo.fr

CULTURE-LOISIRS

ACCADRA

Danse contemporaine



Pourquoi danser ?

Le mouvement est le premier moyen dont tout être dispose pour entrer en contact avec le monde extérieur, le nouveau né que nous étions à été "façonné" par le toucher, notre corps d'aujourd'hui en porte la trace (ou parfois le manque). Les empreintes de ces expériences sont inscrites au plus profond de notre structure corporelle. En faisant danser ces mémoires enfouies, la danse nous permet de nous réapproprier notre corps singulier et son rythme unique.

L'enseignement de la danse contemporaine, tant dans l'aspect technique que créatif, veut donner aux élèves la plus vaste idée possible du mouvement (en dehors des stéréotypes de style). C'est une forme artistique ouverte dans laquelle les gestes ne sont pas codifiés une fois pour toutes mais peuvent se réinventer à chaque danse. Redécouvrir son corps, accéder à une meilleure posture, renforcer les muscles afin de pouvoir bouger de la façon la plus juste et consciente possible. Le corps se prépare et se construit pour que la danse se libère et devienne un Art.

Je voudrais aussi souligner l'aspect social de la leçon de danse qui offre de nombreuses possibilités de se confronter aux autres, les contacts corporels suscités ont le pouvoir de libérer l'individu des limites de sa personnalité en augmentant ses capacités relationnelles (écoute, disponibilité, tolérance).

La danse contemporaine s'adresse à tous ceux, hommes, femmes ou enfants, qui veulent prendre le risque et le plaisir de danser maintenant, c'est une discipline accessible à toute personne motivée, autant dire que l'envie suffit pour faire le premier pas!...

Les cours sont dirigés par **Marta Bentkowski, danseuse, professeur diplômée d'Etat.**

L'enseignement est adapté à chacun et s'articule en plusieurs niveaux:

Eveil (à partir de 3 ans)

Ces ateliers sont bâtis autour de la motricité globale et spontanée de l'enfant (courir, sauter, rouler...), au moyen des jeux corporels et rythmiques, l'enfant se familiarise au mouvement dansé.

Initiation (à partir de 6 ans)

L'apprentissage des bases techniques (ancrage au sol, conscience du poids et de la respiration, équilibre, verticalité) permet à l'enfant, apte à plus de rigueur, d'affiner sa conscience et son vocabulaire à des fins expressifs.



Cours adultes

Placement du corps, étude des enchaînements dansés précision, qualité et musicalité du geste, recherche d'un langage personnel dans le mouvement grâce au travail d'improvisation.

Pour tout renseignement pratique, vous pouvez nous contacter au 01 30 99 11 09.

Nous serons présents au Forum des associations, le samedi 1er septembre à la MPT.

Marta BENTKOWSKI
Professeur de danse



Tennis club

La fin de saison a été riche au TCJ!

En effet, tout au long du mois de juin, de nombreuses activités se sont déroulées sur les courts et même en dehors des courts.

Petit retour en arrière...

A partir du 27 mai : lancement du tournoi Open de Juziers,

8 juin : animation tennis pour tous les enfants de l'école élémentaire,

17 juin : finales du tournoi - Dames, Messieurs, Messieurs + 35 ans,

24 juin : journée doubles surprises et barbecue pour les adhérents et leur famille,

26 au 29 juin : animations pour tous les enfants de l'école de tennis,

27 juin : sortie de l'école de tennis : randonnée jusqu'à Meulan par les quais de Seine, pique-nique, baignade et goûter sur le retour, un peu de fatigue dans les jambes... et plein de souvenirs dans la tête...

Mais les vacances sont déjà finies et il faut penser à la rentrée.

Aussi, le Comité Directeur donne rendez-vous à ses adhérents et aux nouveaux venus, **le 1er septembre lors du Forum des Associations**, ainsi que **les 8 et 15 septembre** de 9h à 12h au club house du TCJ.

Une nouveauté attend les adhérents : un nouveau système de réservation est mis en service. Fini les badges à poser sur les tableaux, plus nécessaire de venir au club pour savoir si les courts sont disponibles...

Les réservations seront faites sur Internet depuis le bureau, la maison, le smartphone... et en plus, c'est simple comme bonjour.

Autre nouveauté, chaque adhérent aura désormais une carte de membre, la classe quoi!

Rendez-vous dans le prochain bulletin municipal pour découvrir les photos des animations sur le site : <http://club.quomodo.com/tcjuziers>

Patrick GRAZIUZO
Le président



AMMH

À l'aviron de Meulan Hardricourt, Les Mureaux, l'entraînement hivernal assidu, en dépit des conditions difficiles en janvier et février, a payé. Premiers succès à la prestigieuse régates de Versailles, en mars, où les minimales filles en quatre de couple (notre photo) et les vétérans hommes (en huit) ont décroché l'Or.

Et très beau succès pour le rameur Junior Hugo Laborde, qui, associé à Jean Noury du Club Nautique de Versailles, a remporté une belle médaille d'argent aux championnats de France, sur le lac de Cazaubon, dans la catégorie "Deux rameurs en pointe". Hugo a intégré l'équipe de France Juniors. A noter aussi le bon résultat obtenu par nos jeunes seniors Marine Alaouchiche et Justine Billet aux mêmes championnats (5e de la finale B "Deux rameuses en pointe").

Ce succès est très stimulant pour tous les rameurs de l'AMMH, qui se sont tous retrouvés pour l'annuel stage de printemps, à Sablé-sur-Sarthe, pour des entraînements intensifs. La cohésion du groupe de compétition en a été renforcée. Preuve en est qu'à la régates de masse à Mantes-la-Jolie, mi-mai, huit équipages du club sont parvenus à atteindre les finales et trois équipages se sont hissés sur le podium. Les minimales filles vainqueurs en deux de couple (Claire Bové et Carla Sylvestre) et en quatre de couple (Bové/Sylvestre/Bonhomme/Benezech/Duchât) et les juniors hommes (Benjamin Duplay et Hugo Laborde) qui décrochent le bronze en deux de couple. Nos cadets ne sont pas en reste, leurs succès à la régates de Gravelines en font foi : Ivan Bové a remporté une médaille d'argent en skiff, un équipage féminin (en double) et un équipage de garçons (à quatre rameurs) ont gagné une troisième place.

L'AMMH a obtenu la deuxième place du « Match des Yvelines » sur le bassin de Mantes-la-Jolie, cédant le titre, cette année, à son rival de toujours : le Cercle



le Quatre minimales victorieux à Versailles

nautique de Versailles mais l'emportant sur le combatif Rowing-Club de Port-Marly.

Parenthèse ludique dans ce programme sportif, la fête annuelle du Club a réuni rameurs de tous âges pour une régates « sprint » sur le très court parcours entre la chocolaterie et le ponton du club. Douze équipages ont disputé la Yole Cup, devenue une tradition depuis la célébration du 80e anniversaire du Club et suivie du baptême d'un nouveau bateau.

Vous aussi, vous pouvez nous rejoindre. Les jeunes à partir de 11 ans sont attendus chaque samedi de septembre à 14 h, et les adultes, le même jour à 9 h (heure de l'entraînement du groupe "loisirs"). La première sortie sur l'eau est un essai, que nous espérons transformer avec vous en une adhésion. Nous participons, chaque année, au Forum des associations où vous pourrez nous rencontrer et nous vous attendons à notre base de la Promenade du Bac. A tout moment, vous pouvez trouver tous les renseignements utiles sur notre site internet www.ammh.fr.

Le Président

Véronique Art

Véronique Poirot-Béhue
Abel Gence 1889-1981

site internet : www.veroniquart.com



MENU
FESTIVAL D'ENTRÉES
TURBOT SAUCE
MOUSSELINE
LEVONS TOUS
NOTRE VERRE
FILET de BOEUF en CRÔTE
et sa CARNITURE
LE DÉJICÉ des SOUSIS
Surprise des MARIÉS
et sa PARANOÏE
de DÉSSERTS.

*Crée et décore, à la main,
toutes pièces de porcelaine
et de faïence ainsi que
vos cuisines et salles de bains*

**3 impasse du Capron
78 820 JUZIERS
Tél. : 01 34 75 69 15**



e-mail : veronique.behue@wanadoo.fr



N'HAIRJ2

Féminin - masculin - Junior

Salon de coiffure

Lundi - Mardi - Mercredi
Jeudi 9h-12h - 14h-19

Salon ouvert : Vendredi 9h-20h non-stop - Samedi 9h-18h non-stop

01 34 75 27 91

3 rue de la Poste
78 820 JUZIERS





La Maison Pour Tous et ses manifestations du Printemps

Le 13 mai, la Maison Pour Tous a organisé son rallye annuel. C'est toujours avec un grand plaisir que les participants dînent ensemble le soir en attendant les résultats. De plus en plus de jeunes participent, les gagnants de cette année organisent le rallye de 2013.

La brocante du dimanche 3 juin, est toujours un réel succès. Dans la brume et l'humidité du matin, comme chaque année, les exposants se sont installés dans la joie et la bonne humeur et ont fait un accueil chaleureux au public venu en nombre malgré une météo peu clémente.

Le loto de l'été du samedi 9 juin s'est déroulé dans une ambiance très conviviale. Les nombreux lots ont fait la joie des gagnants. Le barbecue, la chaise longue, le GPS, l'appareil photo numérique et la machine à soda ont été remportés par les joueurs à qui le hasard des chiffres a souri.

L'atelier Judo a célébré sa discipline en faisant passer les KATA (à plusieurs de ses premières parties techniques de la ceinture noire) : - Pierre Emmanuel Cherchel -Antonin Magne
En mai : Pierre Emmanuel été qualifié pour la dernière partie du "Critérium régional".

Julien HOTTIN
Le Président



Football Club



1972 : année de naissance du plus grand footballeur français, Zinedine Zidane, c'est aussi l'année de la création du FC Juziers.

Le club est issu de la passion d'anciens et d'un certain M. Oscar que peu de personnes au club à ce jour ont connu. Il suivait l'équipe de France dans tous ses déplacements et a même été à la coupe du monde 1986 à Mexico. Un chapeau, garni de médailles ramenées de tous les endroits et pays du monde où ce fou de foot est passé, nous a été offert par son épouse. M. Oscar fut le premier président du FC Juziers et c'est en partie grâce à lui que nous sommes ici aujourd'hui.

Quarante années où le FC Juziers a connu des hauts et des bas, où un grand nombre de têtes blondes ont foulé la pelouse du stade.

De 1972 à 2011 : les présidents qui se sont succédé ont tous mis une pierre à cet édifice.

2012 : aujourd'hui après quarante ans, le FC Juziers comme les clubs alentours survit au manque cruel de bénévoles, aux frasques des joueurs pro et à la déception des footballeurs amateurs qui se sont fait des illusions en lorgnant le foot pro. C'est pour ces raisons et bien d'autres que les clubs de district connaissent une perte importante de licenciés. Un bon nombre de clubs comme le FC Juziers ont dû passer des ententes pour ne pas disparaître tout simplement.

Le FC Juziers, grâce au FC Porcheville, a remonté la pente. Cette saison, nous avons augmenté nos effectifs : 153 licences au lieu de 139 la saison dernière et 119 la précédente. Il nous faut continuer cette transformation. Dans ce but, je souhaite intégrer une école de foot féminine pour démarrer. Le FC Juziers doit revenir au moins à son niveau de 1988, c'est-à-dire en 2e division de district. Nous devons donc engager une seconde équipe seniors et étoffer nos équipes jeunes 15 ans et 17ans. Nous avons l'ambition de faire évoluer nos équipes vers le haut. Les anciens et les 15 ans nous montrent l'exemple. Cette saison ils ont atteint la division supérieure avec deux équipes Vétérans champions et nos jeunes U15 deuxième du championnat. Ces trois équipes, j'en suis fier, nous en sommes tous fiers!!!

Enfin nous avons du football de qualité à Juziers grâce à cette cohésion et à cette bonne entente entre les joueurs, entre les dirigeants des deux clubs Juziers et Porcheville et aux deux bureaux respectifs.

Mais pour maintenir ce niveau il faut recruter encore, avoir bien sûr des bénévoles, il faut aussi que nos anciens s'impliquent, car ce sont eux les moteurs. Pour vivre, le FC Juziers a besoin de joueurs mais aussi d'encadrants et de bénévoles.

Le FC Juziers ne pourrait pas vivre sans ses membres bien-faiteurs et je tiens à les remercier. Chaque saison nous devons acheter le matériel indispensable pour les entraînements. C'est grâce à vous mesdames et messieurs, grâce à monsieur le maire et à son conseil municipal, grâce à votre participation que pour la saison 2012 nous avons pu faire le changement de tout le stock de ballons, et d'une partie de notre équipement d'entraînement; nous en avons bien besoin. Nous vous remercions vivement. Cette saison nous allons, toujours grâce à vous, acheter du matériel spécifique pour le stade. Nous avons besoin d'une nouvelle traceuse, du matériel d'entraînement pour les gardiens, d'un club house pour accueillir nos joueurs et leurs parents, pour abriter aussi les dirigeantes qui s'occupent de la buvette chaque week-end, même en hiver Ce ne sont pas les idées ni les besoins qui manquent...

Je remercie donc M. Agostini, Super U Juziers, M. De Torre société ENP, Melle Lahuppe Family Pizza, Mme Clermonte N'hair j2, M. Dhuy entreprise Dhuy, M. Roux GPC, M. Lebredonchel menuisier, M. Prigent AEJ, M. Derkaoui restaurant Atlas, M. Lanterner MGMS, M. Rochet Société Fenwick, M. Felix Déco-Design, les services techniques sur lesquels je peux compter, ils sont à l'écoute et leur travail est important. La pelouse cette saison a fière allure, grâce à Jean et son équipe associée à la météo bien sûr.

Voici donc la fin des vacances j'espère qu'elles ont été bénéfiques. Une nouvelle saison qui commence par le Forum.

Rendez-vous sur les terrains dès le mercredi 5 Septembre.

Jean-Marie FEUILLOY
Le Président



COUVERTURE
hauffage

*Couverture
traditionnelle
Ardoise - zinc
Neuf et
Rénovation*

Plomberie

*Chauffage
à énergie
renouvelable*

LE DAIN

25 ans d'expérience

Patrice

3, Sente de la Vallée d'Ablemont
78 820 JUZIERS
Tél. : 01 34 75 69 23



Laurent TRIGANO

Electricité générale
Dépannage, mise en conformité
Interphone - Alarme
Chauffage - Pompes à Chaleur
Climatisation réversible - Contrat d'entretien

7, Sente de l'Aunay
78250 OINVILLE-SUR-MONTCIENT

Tél: 06 77 72 14 13

e mail : electriclim1@orange.fr



Agence de Meulan

4 rue du Maréchal Foch

Tél : 01.30.22.35.00

meulan@laforet.com

www.laforet-meulan-gargenville.com

laforet.com

la vie, la maison, laforêt.

Depuis 20 ans, laforêt vous accompagne jour après jour dans vos projets immobiliers...

Alors si vous souhaitez acheter, vendre, louer ou mettre en location un bien immobilier n'hésitez pas à pousser la porte de notre agence. Nous vous guiderons dans les étapes de votre projet.

Contactez-nous vite!



AFJ Association des festivités juziéroises

La fête communale commence toujours par la fête foraine. De 16 h 30 à 19 h le vendredi c'est tarif réduit puis, le soir à 21 h à la Maison pour Tous, c'est le concours de belote très attendu par les amateurs. Le samedi après-midi, une grande structure gonflable a ravi les enfants jusqu'à 19 h. Le soir nous avons marché derrière les majorettes de Mainvilliers et leurs bâtons de feu. Le dimanche les manèges ont tourné jusqu'à 20 h et le lundi soir, dernier jour : distribution de tickets gratuits aux enfants des écoles. Pour ce week-end prolongé des 11-12-13 mai, la météo est restée un peu fraîche mais sans pluie.

Le samedi 19 mai, l'AFJ et l'AFTJ ont emmené leurs adhérents à Evreux pour une visite guidée de la cité épiscopale avec une démonstration du grand orgue. Ont suivi un repas gastronomique, une initiation à la calligraphie sur le site de la forteresse médiévale de Avrilly et un goûter champêtre.

Durant le week-end de la Pentecôte nos amis anglais sont venus nous rendre visite. La mairie avait convié les Juziérois à venir les accueillir. Quelques familles se sont déplacées. Après une sympathique dégustation des produits du Vexin, chacun est reparti avec leurs amis. Le soir, tous se sont regroupés pour des retrouvailles. Le lendemain, dimanche, au programme : balades, sorties, visites du très riche patrimoine régional. Après cette bonne journée une soirée repas très chaleureuse peuplée de chants et papotages, a eu lieu salle du Bourg. Le lundi, le car a repris la route après les traditionnels photos et chants d'au-revoir. En 2013, ce sont les Juziérois qui iront à East Hoathly!

Puis, très vite, changement d'activités. Nous avons préparé la 27ème brocante ; le samedi, très beau temps pour le traçage des emplacements, mais le dimanche matin, de 4 h à 7 h, des trombes d'eau nous ont copieusement arrosés. Résultat : 45 exposants ne se sont pas installés, dommage, parce que le reste de la journée s'est bien déroulé. Les trois quart

des exposants présents, ont eu autant de visiteurs que les années précédentes et ont donc fait des affaires, la journée s'est terminée avec le soleil.

Le vendredi 15 juin nous avons reçu tous les amis de l'AFJ qui nous aident à préparer les nombreuses festivités de la saison pour une soirée-repas normand. Ce fut très sympathique et agréable pour tous.

Le prix de l'A F J pour la journée des peintres a été remis à madame Jensen pour son œuvre réalisée dans cette journée malgré une météo très pluvieuse.

Pour finir cette saison, le vendredi 22 juin, nous avons fêté l'été et la musique, dame météo nous a aidés en étant agréable, douce et sèche. Le trio chantant prévu est devenu quatuor, avec la présence surprise de la chanteuse Véronique. Ce fut une super soirée d'été, chaleureuse et familiale. Le feu d'artifice et l'embrasement du feu de la saint Jean sont toujours très attendus et appréciés de tous, petits et grands.

Christiane PENDU
La Présidente



ETS ALMIN HORTICULTEUR

VENTE DIRECTE
PRODUCTEUR



Plantes vertes
Plantes fleuries
Plantes à massifs



75 rue de La Haye 78130 LES MUREAUX - Tél. : 01 34 74 07 41

Créations - Entretien Parcs & Jardins
Terrassement - Elagage - Débroussaillage

Frédéric LE PANS



39 ter, avenue Châteaubriand
78250 MÉZY
Tél. fax: 01 34 74 93 68

Etudes • Projets • Devis

Horaires d'Ouverture

Dimanche de 9 h à 12 h 30

Du Lundi au Samedi de 8 h 30 à 19 h 30



SUPER U
les nouveaux commerçants

Tél. : 01 34 75 06 50

Fax : 01 34 75 06 51

www.superu-juziers.com

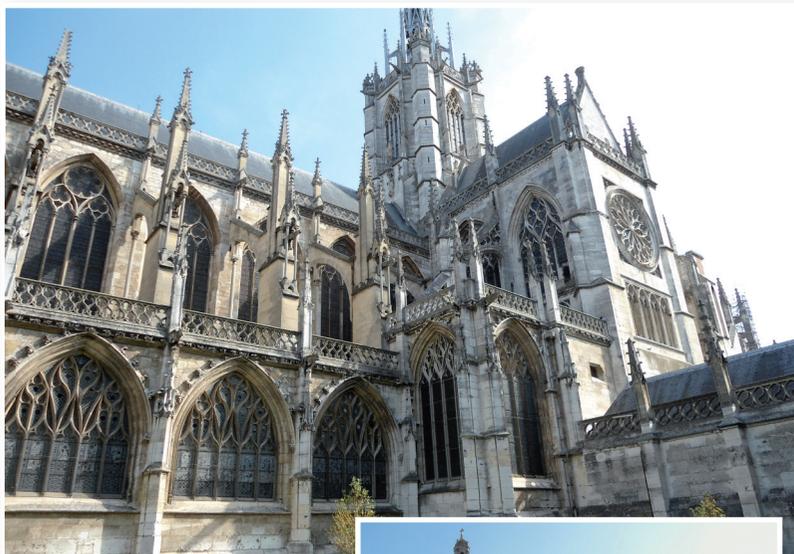


JUZIERS



AFTJ

Au Fil du Temps Juziérois



Le 19 mai, l'AFTJ et l'AFJ emmenèrent un groupe de Juziérois visiter la Cité Episcopale d'Evreux. Maintes fois reconstruite et restaurée, la cathédrale Notre Dame porte les traces de l'histoire mouvementée d'Evreux. La cité, confrontée aux grandes invasions puis écartelée entre le royaume de France et d'Angleterre, a toujours connu, par sa position géographique, de nombreux désastres. Elle n'a pas non plus été épargnée par la dernière guerre mondiale 1939-1945.

Nous avons pu admirer les remarquables vitraux de la cathédrale, certains, couleur dite "jaune d'Evreux". La cathédrale possède un grand orgue de facture moderne donnant des sons d'une

acuité extrême que nous avons appréciés, grâce à la démonstration qui nous a été proposée.

Après un très bon repas, nous avons été accueillis par quelques dames aux costumes moyenâgeux pour l'initiation à la calligraphie, décoration et non pas "enluminures" comme on nous l'avait indiqué. Puis découverte de vieilles pierres qui devaient appartenir à une très ancienne forteresse du temps jadis... Pour finir, un petit goûter agréable nous a été offert après cette promenade champêtre où les rires ont beaucoup fusé.

Danielle BALLAGNY
La Présidente



Balad'art

Exposition Berthe Morisot

Le mercredi 4 avril, avec cinquante personnes et deux conférencières, nous avons visité cette exposition temporaire au Musée Marmottan Monet, à Paris 16e. C'était la première rétrospective de l'œuvre de Berthe Morisot présentée à Paris depuis près d'un demi-siècle. Cent cinquante peintures, pastels, aquarelles, sanguines et fusains, provenant de musées et de collections particulières du monde entier permettaient de retracer la carrière de la plus illustre des femmes impressionnistes. Son souvenir, celui de son mari Eugène Manet et de sa fille Julie planent toujours sur le château du Mesnil et son parc à Juziers, toujours propriété de ses descendants : la famille Rouart. Le contact avec ses œuvres nous a permis de partager sa sensibilité, sa force et son génie du trait et de la couleur.



souhaitait : la forêt bleue et la forêt vosgienne, qui lui rappellent son enfance; mais aussi un jardin français et les serres d'un jardin d'hiver, un verger ornemental, un jardin anglais, un jardin japonais avec un pavillon de thé, etc.

Grâce à son mécénat, il a constitué l'un des plus importants fonds photographiques couleur (procédé des plaques autochromes) du début du XXe siècle intitulé "Les Archives de la Planète" et de films, conservés au Musée Départemental Albert-Kahn.

Dans le musée, nous avons pu découvrir l'exposition temporaire en cours, sur "la Mongolie entre deux ères : 1912-1913", présentant soixante-douze agrandissements d'autochromes, eux films ainsi que des objets archéologiques prêtés par le musée Guimet.



Coordonnées :

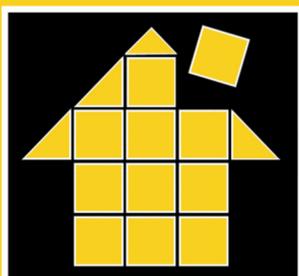
Site : www.balad-art.com

Michel CABON
Le Président



S.A.R.L. **C.A.T.Z.**
TOUT A L'EGOUT - PETITE MACONNERIE
PLOMBERIE - RAMONAGE - DEMOUSSAGE

Couverture - **A**rdoises - **T**uiles - **Z**inguerie
19 rue de la République - 78 820 JUZIERS
Tél./fax : 01 34 75 68 89 - Port. : 06 08 89 32 06



**TOUT FAIRE
MATERIAUX**

Livraisons
assurées

A N S S E L I N M A T E R I A U X

OUVERT au public du lundi au samedi midi

CD 113 - 78970 Mézières - sur - Seine

Tél. : 01 30 95 63 02 - Fax : 01 30 95 99 48



Agence du Golf

Expérience - Compétence

Pour les transactions

Achat- Vente - Location



Pour la gestion de vos biens et le syndic

www.agencedugolf.fr

e-mail : transaction1@agencedugolf.fr

96, av de Paris 78820 JUZIERS **01.34.75.60.18**



L'AFVS a participé au Salon de modélisme ferroviaire FERROVI'ART à Pontoise les 30, 31 mars, et 1er avril.

Le Président présentait son réseau "Gilles-en-Picardie", et a obtenu le prix du concours du plus beau réseau!

L'AFVS participera au Salon international de modélisme ferroviaire RAILEXPO, les 23, 24, et 25 Novembre – Hall Saint Martin à Pontoise (à 500m de l'A15 sortie Pontoise centre).

Les modélistes de l'AFVS poursuivent les travaux de construction du réseau "Meulan-Hardricourt". La gare, la halle marchandises, les châteaux d'eau, et les ponts sont en cours de réalisation.

Le local où se retrouvent les modélistes ferroviaires, chaque samedi de 14h à 17h 30, est situé au 115, Avenue de Paris (MPT).

Pour nous rendre visite le samedi après-midi uniquement, prenez rendez-vous avec le président :

Gilles CARRÉ, 01 30 92 26 45 après 19 h.

*Gilles CARRÉ
Le Président*



FNACA

Comité FNACA

Notre 30e marche s'est déroulée le **dimanche 1er avril** sur la commune de Juziers. Le soleil était de la partie mais il était accompagné d'un petit vent très frais. Les plus entraînés se sont présentés pour le départ des 20 kms à 7 h 30, un peu plus nombreux les participants aux 10 kms prenaient leur départ à 8 h 30. Les kilomètres effectués ont mis en appétit tous ces marcheurs qui n'ont pas manqué à mi-parcours de faire honneur à la collation proposée. Un joyeux brouhaha aux alentours de 11 h nous annonçait leur retour. Ils semblaient très satisfaits d'avoir parcouru la campagne environnante et pu admirer les paysages qui se présentaient à eux. Philippe Ferrand, maire de Juziers, Didier Martinez, adjoint aux sports de la ville de Porcheville, ainsi que par les membres de notre bureau ont remis les coupes. Un pot de l'amitié clôturait cette chaleureuse manifestation.

Commémorations

La **cérémonie du 19 mars** commémorant le 50e anniversaire du cessez-le-feu de la Guerre d'Algérie s'est déroulée devant le monument aux morts de Juziers. Philippe Ferrand, ses adjoints et conseillers municipaux, ont répondu présents à notre invitation. C'est devant une foule nombreuse que notre président, Gabriel Le Gall a lu l'ordre du jour du Général Ailleret mettant fin au conflit commencé 10 ans auparavant, suivi de la lecture du message national de la FNACA. Une minute de silence était observée en mémoire de tous ceux qui ne sont pas revenus et les gerbes ont été déposées devant le monument aux morts. Deux adhérents de notre comité ont été décorés par notre président de la Médaille de reconnaissance de la Nation, Robert Dubois de Montalet et Claude Leroy de Jambville. Les personnes présentes ont été



convinvées à prendre le verre de l'amitié.

Notre comité était présent à la commémoration du **8 mai 1945** qui se déroulait devant le monument aux morts de Juziers. De nombreux Juziérois et Juziéroises étaient venus assister à cette cérémonie du souvenir. La présence des enfants en accroissait la solennité.

La minute de silence et le dépôt des gerbes au pied de la stèle marquaient l'importance du souvenir en rendant hommage à tous ceux, militaires ou civils, qui ont combattu ou perdu la vie au cours de la 2e guerre mondiale afin que notre pays reste libre.

Le comité FNACA



AGENDA DES MANIFESTATIONS



Septembre

Samedi 1er	Forum des associations - salle et jardin de la MPT
Du sam 1 au dim 9	AFTJ - Voyage-balade en Charentes - Le Bordelais
Vendredi 6	AIPEJ - Réunion de rentrée des parents d'élèves 20h30 à la MPT
Du ven 14 au lun 17	Journées du Patrimoine - Exposition à l'Eglise
Samedi 22	Kermesse des écoles- école de la Sergenterie - de 11 h 30 à 17 h 30 - Tirage de la Tombola 17 h 30
Jeudi 27	Age d'Or - repas mensuel
Dimanche 30	Association Paroissiale - Fête de la Saint Michel - Renseignements P. Le Gall 01 34 75 62 69

Octobre

Samedi 6	AJACII -Loto - 20h - MPT
Mercredi 10	AFTJ - Les Fripounets- Après-midi récréatif
Samedi 13	Caisse des écoles -Soirée disco - 21h - Centre du Bourg
Mer 17 et ven 19	Semaine bleue - Municipalité - Repas des seniors - Centre du Bourg
Jeudi 25	Age d'Or - repas mensuel
samedi 27	AFJ - Bal de la sorcière

Novembre

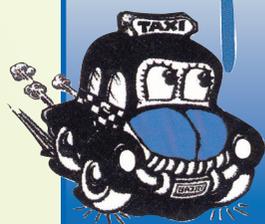
Samedi 10	FCPE - Bourse aux jouets
Dimanche 11	Monument aux morts - Commémoration de l'armistice
Du ven 9 au dim 18	MPT - Salon d'art
Du ven 16 au sam 17	AIPEJ - Grande bourse aux vêtements d'hiver à la MPT
Jeudi 22	Age d'Or - repas mensuel
Du ven 23 au dim 25	AFVS - RailExpo - Hall Saint Martin à Pontoise

coiffeuse
à domicile
Nathalie Noël
01 34 75 29 41

Pour prendre vos rendez-vous appelez après
18 heures sinon laissez un message sur le répondeur

La coiffure
chez vous

en° de si r et : 51208675200015



TAXI DE JUZIERS

Gilles Heulin

tél : 06 09 32 38 80

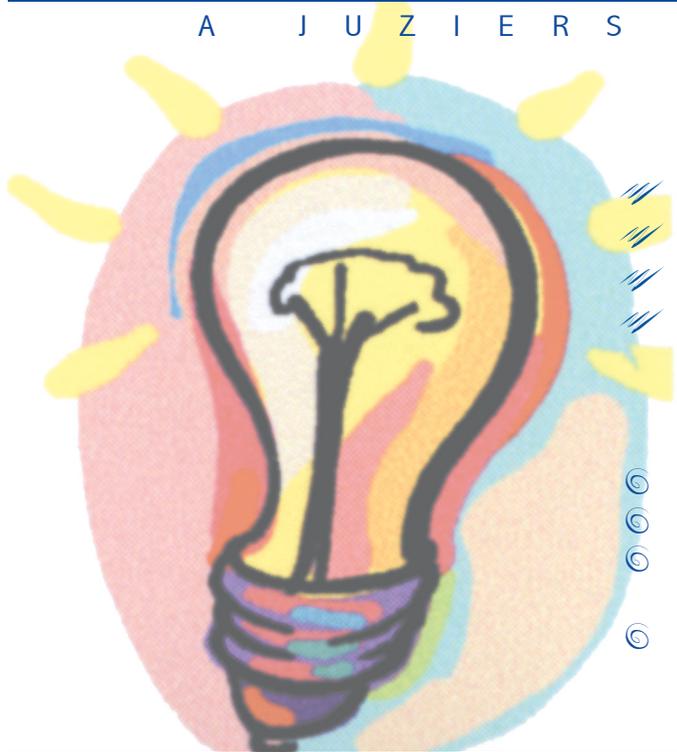
Place de la Gare - 78 820 JUZIERS

Toutes distances
Aéroports - Gares
Hôpitaux
Rayons
Dialyses
Plis et Colis

ETS J. DOUCET

4, avenue de la Gare 78 820 JUZIERS

A J U Z I E R S D E P U I S 1 9 6 3



ELECTRICITE GENERALE

- /// Installation - rénovation - dépannage
- /// Chauffage électrique
- /// Industrie
- /// Eclairage public et décors jardin

ENTREPRISE BATIMENT

- ⊗ Rénovation et isolation
- ⊗ Travaux mini-pelle avec chauffeur
- ⊗ Pose portes de garage et rideaux métalliques électriques
- ⊗ Pose clôture

Tél. Fax : 01 34 75 61 48

Boulangerie - Pâtisserie PEDRONO

**Pains
spéciaux**

Macarons

petits four

Gâteaux

**Gâteaux
d'anniversaire**

**Pièces
montées**



Ouvertures

**Du mardi
au samedi**

**de 7 h à 13 h
et
15 h30 à 19 h30**

**Le dimanche
de 7 h à 13 h**

3 rue du commerce 78 820 Juziers

Tél : 01 34 75 60 45



LOUVEL CHAUFFAGE

6 rue des Garennes - BP 5 - 78440 GARGENVILLE

**CHAUFFAGE CLIMATISATION VENTILATION
PLOMBERIE SANITAIRE COUVERTURE
MAINTENANCE ET ENTRETIEN**

Tél. : 01 30 935 935 - Fax : 01 30 935 934

**Une équipe de professionnels pour vous accueillir,
Pour vous rencontrer et vous conseiller.**

SIRET 829 803 362 00058



Ciments Calcia
Italcementi Group

Usine de Gargenville
Avenue Victor Hugo
78440 Gargenville
Tél. : 01 34 97 18 00
www.ciments-calcia.fr